

5c. Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (à la ligne)..... 25 cent

RÉCLAMES..... 50 cent

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

L'Élection du 2^e Arrondissement

Les nationalistes et leurs alliés les cléricaux triomphent bruyamment de l'élection de l'Amiral Bienaimé ; mais, pour tapageuse qu'elle soit, leur joie nous paraît manquer de sincérité. S'agit-il, en effet, pour eux, d'un siège gagné ? Non point.

Le deuxième arrondissement aurait, par deux fois, élu M. Syveton, il élit maintenant un autre candidat de l'opposition. Qu'y a-t-il donc de changé ? L'amiral Bienaimé a-t-il obtenu plus de voix que n'en recueillit son prédécesseur ? Bien au contraire, en 1902, M. Syveton avait 1000 voix de plus que l'Amiral Bienaimé au scrutin de dimanche dernier, y a-t-il de quoi entonner des chants de triomphe ? L'opposition perd du terrain, voilà la vérité.

Au surplus, comment l'amiral a-t-il engagé la lutte ? A-t-il, comme l'avait fait M. Syveton, porté le drapeau du nationaliste ? Il s'en est bien gardé. La Patrie française s'est tenue à l'écart, et M. Bienaimé a presque réuni le nationalisme. Il n'est qu'un républicain indépendant et allait presque jusqu'à se réclamer du patronage de certains radicaux dissidents. Avant tout, il fut le candidat de l'équivoque, il avait pour lui des journaux césariens, cléricaux et progressistes.

La République Française, de M. Méline, n'hésita pas à faire campagne en sa faveur et lorsqu'au cours de la campagne électorale, on demandait s'il était progressiste ou nationaliste il était impossible d'obtenir de lui une réponse nette et précise.

Il se contentait de se dire candidat de l'opposition, ce qui permettait de grouper tous les frondeurs. On sait qu'ils sont légion à Paris.

Mais cette élection partielle, dans un arrondissement déjà acquis à l'opposition, ne peut pas avoir la signification qu'on veut lui donner.

C'est toujours une faute de vouloir généraliser ; le 2^e arrondissement n'est pas à lui tout seul la France et parce que les électeurs en majorité antiministériels ont élu un député qui votera demain contre le gouvernement, il ne s'ensuit pas du tout, comme le déclarent les journaux nationalistes, que le pays condamne la politique suivie par le ministère.

Les élections partielles qui ont eu lieu, à des dates récentes dans les départements, n'ont pas été du tout favorables à l'opposition et le pays était consulté demain dans son ensemble, à nouveau il condamnerait le nationalisme.

Il faut que les adversaires du ministère aient perdu l'habitude du succès pour attacher tant de prix à une élection partielle. Leur bluff d'aujourd'hui ne saurait tromper personne.

C. R.

Chambre des Députés

Séance du 10 janvier 1905

La rentrée de la Chambre s'est effectuée mardi à 2 heures.

Au bureau de la présidence, le doyen de la Chambre, M. Paul Bourgeois, député royaliste de la Vendée, prend place, assisté des plus jeunes députés comme secrétaires : MM. Pierre Dupuy, Stanislas de Castellane, Dutreil, Buyat, Razimiloff fils et Zévaès.

M. Bourgeois ouvre la séance et prononce une allocution que tous les députés écoutent très respectueusement. Puis a lieu l'élection du président ; il y a 511 votants ; 507 suffrages exprimés. Ont obtenu : MM. Doumer, 205 voix ; Brisson, 240. M. Doumer est élu. Quelques applaudissements éclatent sur les bancs de la droite.

L'élection des vice-présidents a lieu ensuite. Ont été élus : MM. Lockroy, 308 voix ; Etienne, 303 ; Guillaud, 206 ; Gerville-Réache, 248.

Sur 8 secrétaires, 2 sont élus : MM. Marot, 242 voix ; Abel Bernard, 231. Les trois questeurs sortants sont réélus :

MM. Lechevallier, 317 voix ; Pajot, 282 ; Chapuis, 253. Ces élections terminées la séance est levée.

Sénat

Séance du 10 janvier 1905. Cette séance de rentrée ouverte à 2 heures, est présidée par M. Fayard, sénateur radical de la Drôme, doyen d'âge.

Il était assisté des plus jeunes sénateurs comme secrétaires : MM. Brager de la Villemoison, Gérard, Chataleyn, Salvan, Poincaré et Potier.

M. Fayard prononce l'allocution d'usage qui est très applaudie.

L'ÉLECTION DE M. DOUMER

L'élection de M. Doumer a produit dans les groupes de gauche une vive émotion ; les républicains constateront une fois de plus, la louche attitude de l'ancien gouverneur de l'Indo-Chine.

C'est grâce aux voix de la droite qu'il a pu triompher du ferme démocrate Brisson ; cet échec est vivement regretté par tous les républicains, écœurés de l'attitude de divers députés qui ont profité du vote secret pour manifester des sentiments contraires à ceux qu'ils n'osent pas exprimer publiquement par peur des électeurs.

On ne connaît évidemment pas ceux qui se sont alliés aux députés de la droite ; mais, quoi qu'il en soit, il est certain que l'élection de Doumer n'est due qu'à la coalition de tous les dissidents et de tous les cléricaux et nationalistes du Parlement.

L'amiral Bienaimé, le successeur de Syveton, n'a pas attendu la dernière heure pour adresser ses félicitations au nouveau président de la Chambre ; en revanche, le colonel Sarraïl, commandant militaire du Palais-Bourbon, en apprenant l'élection de Doumer, a écrit à M. Brisson pour lui demander d'être relevé de ses fonctions.

L'élection de Doumer à la présidence de la Chambre est une élection honteuse.

Une Circulaire Ministérielle

Le Ministre de la guerre a MM. les Gouverneurs militaires de Paris et de Lyon ; les Généraux commandant les corps d'armée.

Certains chefs de corps, appliquant à la lettre les prescriptions concernant le peloton de punition, font faire aux punis de prison six heures d'un exercice spécial, inutile et fastidieux.

D'autres le remplacent soit par une marche militaire, soit par une séance de travail consacrée à une œuvre utile, telle, par exemple, que l'empierrement des cours du quartier.

Or, la faible durée du service militaire exige que toutes les journées du soldat soient employées au développement de son instruction professionnelle.

Je vous prie donc de donner des instructions aux chefs de corps placés sous votre commandement, en vue de l'interprétation, dans un sens plus conforme à l'idée qu'il convient de se faire du service armé, des prescriptions relatives au peloton de punition.

Les heures à consacrer, en vertu du règlement, à l'exercice des hommes-punis seront employées à perfectionner leur instruction militaire et morale.

Vous tiendrez la main à ce que, leur travail ait un rendement effectif. Le sous-officier désigné pour surveiller les hommes-punis devra être choisi avec soin parmi ceux les mieux doués au point de vue du commandement.

Vous appellerez en même temps l'attention des chefs de corps sur les mesures concernant la propreté, l'hygiène et la santé des hommes pu-

nis. Leur linge doit être renouvelé aussi souvent que celui de leurs camarades. On leur donnera le temps et les moyens de laver leurs effets de treillis. Si, au cours des exercices qui leur sont imposés, leurs effets ou leur linge sont mouillés, ils seront mis à même de pouvoir en changer au moment où ils réintègrent les locaux disciplinaires. Ces exercices ne devront d'ailleurs pas avoir lieu lorsque, par suite des intempéries, les manœuvres du régiment seront décommandées.

Enfin, on interprétera, dans le sens le plus large, les précautions indiquées par le règlement pour mettre à l'abri du froid les hommes punis.

Les vêtements de drap seront portés en tout temps sous les vêtements de toile, sauf pendant l'été.

La demi-couverture supplémentaire sera donnée pendant tout l'hiver aux hommes punis de prison et de cellule.

Vous fixerez, chacun pour votre corps d'armée, les mois pendant lesquels cette dernière mesure devra être appliquée. Vous déterminerez également au-dessous de quel degré de température les locaux disciplinaires (salle de police, prison et cellule) ne seront pas occupés la nuit.

En résumé, j'estime que les peines infligées au soldat qui a encouru une punition, ne doivent, en aucun cas, avoir le caractère de peine corporelle. Vous me rendrez compte, sous le timbre de la présente circulaire, des mesures de détail que vous aurez prescrites en vue de son application dans votre corps d'armée.

Maurice BERTEAUX.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La capitulation de Fort-Arthur

LES DRAPEAUX BRULÉS. Les Russes déclarent qu'avant la reddition, le général Stoessel fit brûler tous les drapeaux, en présence des officiers de la garnison.

LE RELEVEMENT DES MINES. Le ministre de la marine annonce que l'on a enlevé et détruit jusqu'à présent 395 mines, dans un rayon de quarante milles de Port-Arthur.

Aux Avant-Postes japonais. Des troupes fraîches japonaises venant du sud et servant surtout à renforcer les garnisons de Liao-Yang, de Yentai et les autres positions fortifiées arrivent.

Les Japonais ont dit-on, perdu sur la ligne de Liaokhe-Yalou, depuis le 18 octobre, plus de 3,000 hommes. Ils ont eu 7 officiers et 183 soldats tués, 44 officiers et 1,032 soldats blessés.

Prise d'un Convoi japonais. Le général Kouropatkine télégraphie le 3 janvier :

« Le 5 janvier, sur le flanc droit, près du village de Saintafzy, à 12 kilomètres au sud-ouest de Tchjantjan, de soldats en embuscade, ayant brusquement assailli un convoi de bagages japonais, se sont emparés, après une vive fusillade avec l'escorte, d'une partie du convoi et ont fait prisonnier un Japonais blessé. »

On estime dans les cercles bien informés que la garnison de Port-Arthur, y compris les marins, s'élevait au début de l'investissement à 38.000 ou 40.000 hommes. Le nombre, des tués, des morts de maladie et des manquants à la fin du siège dépasse 10.000 hommes. Dans ce nombre ne sont pas compris les blessés.

En Mandchourie. On mande de Chéou fu « Daily Telegraph », le 9 janvier :

« On s'attend à ce que des opérations aient lieu sur les bords du Liao. Le bruit court que les Russes descendront jusqu'à Kao-Pantsé. Une grande partie de l'armée de Nogi a été expédiée en toute hâte à Liao-Yang. »

On mande de Moukden que la température est revenue subitement douce, et qu'aucun obstacle climatérique ne s'opposera plus à une reprise des hostilités.

INFORMATIONS

A la Chambre

La Chambre aura à régler l'ordre de ses travaux. Le gouvernement appelé à ce moment à donner son avis demandera que toute affaire cessante, la Chambre reprenne jusqu'à achèvement total, la discussion du budget de 1905. Il fera connaître qu'il n'acceptera plus d'interpellations que pour le vendredi, jour fixé par le règlement pour les débats de ce genre. En particulier, il demandera que, vendredi prochain, on discute l'interpellation de M. Lhépoteau sur la politique générale. Quant aux autres interpellations qui sont annoncées, il proposera qu'elles soient fixées à la suite de celles déjà déposées.

La discussion de l'impôt sur le revenu ne serait reprise qu'après le vote définitif du budget de 1905.

Les interpellations

MM. Maurice Binder, Berry ont adressé au gouvernement des demandes d'interpellations à propos des incidents des fiches.

D'autre part, M. Ferdinand Buisson interpellera le ministre de l'instruction publique au sujet du déplacement d'un instituteur adjoint, M. Guérin, secrétaire de l'Amicale des instituteurs nancéens, qui avait envoyé une adresse de sympathie au professeur Thalamas.

M. Paul Doumer

M. Paul Doumer, qui vient d'être élu président de la Chambre des députés, n'est âgé que de quarante-sept ans.

M. Paul Doumer est né dans le Cantal, à Aurillac le 22 mars 1857. Ayant obtenu sa licence es sciences, il entre dans l'enseignement et débute comme professeur de mathématiques au collège de Mende. Il est ensuite nommé au lycée de Laon.

A la suite d'une maladie de la gorge, M. Paul Doumer quitte l'Université et commence sa vie politique. Il prend d'abord la direction de la Tribune, journal républicain de l'Aisne, puis il devient premier adjoint au maire de Laon et, en 1888, il est désigné par le parti radical, comme candidat au siège de M. Ruignier, décédé. Il est élu au second tour de scrutin. Au premier tour, le général Boulanger s'était désisté en faveur de M. Doumer.

Pendant cette législature, M. Doumer se fit apprécier, il rapporta successivement les projets de loi sur les syndicats des communes, sur les sociétés ouvrières de production et de consommation, et fit voter une réforme sur la trésorerie générale.

Aux élections générales de 1889, M. Doumer fut battu par M. Castelin, boulangiste. Il était chef de cabinet de M. Floquet, président de la Chambre, lorsqu'en 1890 il fut élu député de l'Yonne, dans une élection partielle. Réélu en 1893, il fut, en 1895, ministre des finances dans le cabinet Bourgeois.

M. Doumer déposa un projet d'impôt global et progressif sur le revenu. M. Méline le nomma au mois de décembre 1896, gouverneur général de l'Indo-Chine.

En 1902, M. Paul Doumer donna sa démission, se présenta aux suffrages de ses anciens électeurs de l'Aisne et fut élu par 11,622 voix, en remplacement de M. Castelin, nationaliste, qui avait renoncé à sa circonscription.

M. Paul Doumer est président de la commission du budget.

La commission du budget

Par suite de l'élection de M. Doumer à la présidence de la Chambre, la commission du budget va être appelée à nommer un président ; l'est probable qu'elle désignera un de ses vice-présidents.

Au comité exécutif du parti radical. Le comité exécutif du parti radical et radical socialiste, réuni sous la présidence du citoyen Jean Bourrat, député des Pyrénées-Orientales, a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le comité exécutif du parti républicain radical et radical socialiste, considérant que M. Paul Doumer s'est exclu lui-même et volontairement du parti républicain radical et radical socialiste en acceptant d'être le candidat de la droite et des nationalistes contre le citoyen Henri Brisson, le vaillant et fidèle républicain, dont toute la vie politique fut faite d'honneur et de loyauté, prend acte de sa décision, adresse au citoyen Henri Brisson l'expression de sa plus vive sympathie et de sa reconnaissance pour ses nombreux services et passe à l'ordre du jour ».

La Gauche radicale

La gauche radicale, au cours de sa réunion, a adopté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe de la gauche radicale s'est réuni pour examiner la situation politique, sous la présidence de M. Sarrien ; il a d'abord voté par acclamation une adresse de sympathie à M. Brisson ; puis après une longue discussion à laquelle ont pris part MM. Dron, Cruppi, Chautemps, Ruau, Janet, Guyot-Dessaigne, il a décidé de voter, vendredi prochain, un ordre du jour de confiance au gouvernement ».

Il a demandé une convocation immédiate de la délégation des groupes de gauche, afin d'arriver à une entente sur une action commune de tous les républicains.

En ce qui concerne l'ordre du jour, il a décidé de classer de la manière suivante les diverses questions de l'ordre du jour : 1^o Budget ; 2^o Impôt sur le revenu ; 3^o Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; 4^o Retraites ouvrières ».

Le budget de la Tunisie

L'Officiel tunisien vient de publier le rapport du résident au bey, sur le budget de 1905.

Le budget ordinaire est présenté avec des recettes s'élevant à 30,124,755 fr. et des dépenses s'élevant à 30,022,632 francs.

Dans les dépenses figure pour la première fois le gage de la deuxième portion de l'emprunt de 40 millions, dit « des chemins de fer », autorisé par la loi française du 30 avril 1902.

C'est, en effet, au cours de 1905, que sera demandée au gouvernement de la République l'autorisation de réaliser cette portion de l'emprunt en vue de la construction de la ligne Soussa-Aïn-Moularès.

Cette ligne devant exiger une dépense supérieure à la portion de l'emprunt qui lui est affectée, il sera pourvu au complément au moyen d'un prélèvement fait sur les réserves du Trésor.

Les divers services publics n'en seront pas moins dotés, en 1905 dans la mesure qui convient aux besoins de leur développement, notamment les services de la sûreté dont les crédits sont augmentés de 65,000 francs ; et celui de l'enseignement public qui reçoit sur le budget ordinaire une somme de 115,025 francs de plus qu'en 1904 ; sans parler des allocations prévues au budget, sur les ressources exceptionnelles, pour la construction d'écoles françaises et indigènes, allocations qui s'élèvent à 484,000 francs.

Courrier d'Extrême-Orient

Le journal l'Echo de Chine, arrivé mardi matin par le courrier Touraine, des Messageries maritimes, apporte les nouvelles suivantes d'Extrême-Orient :

Les brigands du Hennan viennent d'enlever 17.000 taels en argent, produit de l'impôt à envoyer à Pékin.

Le 15 novembre, la poudrière de Liéou-Tchéou-Kouang-Si a sauté ; plus de cent maisons ont été détruites. On ne connaît pas encore le nombre des victimes.

On annonce, d'après le Journal Océan, le naufrage, près de Youcheou, d'un petit vapeur à la suite d'un orage ; sur 140 passagers, plus de 70 ont été noyés.

Le vice-roi du Petchili vient de commander en Allemagne 66 canons de gros calibre, au prix fixe de 3,847,600 marks.

Entre Baryton et Ténor

Le « Daily Express » raconte que samedi dernier, les spectateurs du théâtre Tamberlick, au Ferrol, ont assisté à un tragique incident pendant une représentation de « Faust », que donnait dans cette ville une troupe française.

Dans la scène du duel, M. Dubois, qui jouait le rôle de Valentin, attaqua furieusement avec son épée le ténor, M. Biel (Faust), qui se défendit énergiquement. Un corps à corps acharné s'engagea et dura quelques secondes, au grand ahurissement des spectateurs, qui ne comprenaient rien à ce qui se passait. Lorsque le personnel du théâtre qui se trouvait dans les coulisses devina qu'il s'agissait d'un duel sérieux, il se précipita sur la scène et intervint entre les combattants, qui ne furent séparés qu'avec de grandes difficultés.

La représentation dut être suspendue, et le ténor, assez sérieusement blessé, fut obligé de se mettre au lit. On ignore la cause de cette querelle ; mais il est permis de supposer qu'il s'agissait sans doute de quelque Marguerite faisant partie de la troupe.

Tirages financiers

Fonciers de 1903

Le numéro 260.977 gagne 150.000 francs.

Le numéro 121.554 gagne 30.000 francs.

Les huit numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs :

464.756, 195.346, 66.929, 158.395, 280.710, 176.121, 317.432, 114.994.

Cent trente numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Petites Nouvelles

Divers journaux avaient annoncé que des altercations s'étaient produites à Berne, entre les ambassadeurs d'Angleterre et de France. Ces informations sont dénuées de tout fondement.

L'ex-impératrice Eugénie a quitté l'Angleterre pour venir à Paris.

M. Pelletan est rentré mardi matin à Paris, d'où il était absent depuis une dizaine de jours.

On annonce que 500 forçats de la prison de Bilbid, aux Philippines, se sont mutinés. Il y a eu 16 tués et 40 blessés.

Un bolide a été signalé à Salvagnac. Il a parcouru le ciel, vers six heures et demie du soir, du Nord-Est au Sud-Ouest, sous un angle de 46 degrés.

Le bolide avait un diamètre apparent de douze centimètres. Il donnait une clarté aussi intense que la pleine lune.

Ce météore ne présentait pas de traînée lumineuse. Il projetait des lueurs bleuâtres et paraissait marcher à une vitesse modérée dans le sens du plan de l'écliptique.

Le courrier de Fez confirme que des troubles graves se sont produits à Alcazar, où les résidents européens ne sont plus en sécurité.

REVUE DE LA PRESSE

De Pierre et Paul, dans la Dépêche :

On raconte que M. Doumer, élu depuis quelques heures, parle déjà de prendre sa retraite. Ah, mais non, pas de ça ! Pas de ça ! Il ne faut, pas que ce digne homme s'évade si facilement des honneurs sur lesquels il vient de faire main basse. Il a « fait » la Présidence comme on fait une mon-

geur variant de dix à vingt-cinq mètres.

Aménagement de Gourdon

A la sous-préfecture. — La Commission chargée de la répartition des permis de culture de tabac pour l'arrondissement de Gourdon s'est réunie aujourd'hui jeudi 12 janvier, à dix heures du matin, à l'hôtel de la sous-préfecture.

Nécessaire. — Naisances. — Fernand Francoual; Léonie Mazet; Jean-Louis Albert; Adrien Malbec; Jean-Louis Maris; Louise Larive; Anna Brunet.

Décès. — Antoine Maury, 76 ans, à l'hospice; Léon Bouysson, 58 ans, à l'hospice; Marie Cabanès, veuve François Cabanès, au Moulin-Bas; Charles Bladié, 61 ans, rue des Soupans; Jean Jambert, 62 ans, à Malepique; Pierre Couderc, 79 ans, avenue Gambetta; Jean Molinié, 82 ans, à l'hospice; Perrette Pons, veuve Baldy, à la Tour de Prouillac; Antoine Drupp, 27 ans, à l'hospice; Louise Larive, 7 jours, rue du Fond; Jean-Marie Macé, place de l'Hôtel-de-Ville.

Voici le relevé de l'état-civil de la commune de Gourdon pendant l'année 1904: Naissances: 72; Mariages: 30; Décès: 98; dont 11 de personnes non domiciliées dans la commune de Gourdon.

Les décès se répartissent ainsi: 10 de moins d'un an; 3 de 1 à 19 ans; 14 de 20 à 39 ans; 15 de 40 à 59 ans; 50 au-dessus de 60 ans.

Tableau de recensement. — Le tableau de recensement des jeunes gens du canton de Gourdon, appelé à participer au tirage au sort de la classe 1904, qui doit avoir lieu le samedi 14 janvier prochain, vient d'être affiché dans les mairies des dix communes du canton. Les conscrits sont au nombre de 76.

Martel

Etat-civil du mois de décembre 1904:

Naissances: Marie-Maurice-Alexandre Rauffet, place du Cerf; Raymond Chassaing, place Gambetta.

Publications de mariages: Pierre Leymarie, cultivateur à Gluges, et Marie Faure, sans profession, même lieu; Gabriel-Marcellin Lascoux, limonadier, place de la Halle, et Irène Tenlet, sans profession, place Gambetta; Joseph Belguiral, cordonnier, Grand Rue, et Philomène Marcihaac, fille de service, même rue.

Décès: Gabrielle Laverdet, veuve Cellier, 80 ans, rue du Collège; Marie-Louise Gary, 6 jours, Bary de Montpezat; Antoine Lascoux, cultivateur, 80 ans, aux Dames; Hélène Labarie, veuve Roche, née à Milhaac, commune de Peyrilhaac (Dordogne), 71 ans, rue de Senlis; Marie Brandon, veuve Laverdet, 75 ans, rue des Argentiers; Jacques Brugé, cultivateur, 74 ans, à Loupchat; Pierre Ayza, né à Campanole, commune de Loupiac, 69 ans, à Gluges; Jean-Victor Jarrès, voyageur de commerce, né à Lescars (Ariège), 54 ans, place Gambetta.

Demographie. — Dans le courant de l'année 1904, l'état-civil de la commune de Martel a enregistré 25 naissances, 1 divorce, 13 mariages, 56 décès.

Sarrazac. — Dans notre dernier numéro, nous avons signalé l'acte d'intolérance commis par le curé de la commune de Sarrazac au sujet des obsèques d'un citoyen de cette commune.

Nous devons rectifier, car c'est au sujet des obsèques d'une femme, M^{me} Peyrodes, épouse du canton nier, que le curé de l'Hôpital-St-Jean, (paroisse de la commune de Sarrazac) refusé à son concours.

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

DEUXIÈME ÉPISEDE

MIMI-PRINTemps

Le Retour du Père prodigue. — N'est-elle pas votre fille? — Merci. Seulement, il s'agit de savoir ce qu'elle est devenue.

L'erreur n'est pas importante et ne diminue pas la gravité de l'acte commis par le curé.

Nous donnerons dimanche de nouveaux détails.

Acte de probité. — M^{me} Ducos-fils, âgé de seize ans, habitant chez ses parents à Payrac, ayant trouvé sur l'avenue Gambetta, à Gourdon, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent, s'est empressé de remettre sa trouvaille à M. le commissaire de police de cette ville.

La personne qui l'a perdu pourra le réclamer à ce fonctionnaire.

Nos félicitations à cet honnête garçon.

Vol. — Ces jours derniers, un vol d'un billet de 50 fr. a été commis au préjudice du nommé Pierre Espitalié, boucher à Souillac.

L'auteur de ce vol est inconnu. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de cette ville.

Chronique agricole

LES LAPINS EN HIVER

Voici en quels termes, un spécialiste de l'élevage du lapin, M. Louis Faucon, s'exprimait récemment: « J'ai toujours conseillé de n'obtenir que quatre portées par an, en février, avril, juin et août, et cela pour deux raisons: 1° pour ne pas trop épuiser les mères; 2° pour n'avoir pas trop de sujets en hiver où la nourriture est plus rare; en novembre, les sujets nés en février, avril et même en juin sont vendus; il ne reste plus en plein hiver que ceux des portées d'août, mais pour peu qu'on ait, seulement cinq ou six mères, on a bien encore une quarantaine d'unités, aux besoins desquelles il faut pourvoir.

Tous ceux qui se livrent à la cuniculture savent que la nourriture du lapin doit être mi-sèche, mi-verte; le sec: son, avoine, etc., se trouve facilement, la bourse est là pour une fois; quant au vert, en été, ça va bien, mais en hiver, c'est autre chose; pourtant, avec quelques ares loués — ou à soi, ce qui vaut mieux, naturellement — on peut obtenir tout ce qu'il faut si on sait s'y prendre; on n'a qu'à cultiver: carottes fourragères (l'un des meilleurs aliments pour le lapin), pommes de terre, topinambours, betteraves fourragères et choux verts. On a soin d'avoir toujours à l'avance une bonne provision de ces racines (les pommes de terre, d'ailleurs, ont été mises à la cave dès septembre); elles constitueront, avec les choux verts, une nourriture parfaite, surtout si l'on a soin de les couper en rondelles et parfois de les saupoudrer de son de blé et de quelques grains d'avoine.

Comme sec, on leur donnera aussi

du bon foin de luzerne et on ne manquera pas de leur donner à boire de l'eau propre ou mieux du lait.

Pour l'élevage d'hiver, j'ajouterais encore ceci: Les lapins redoutent beaucoup le froid, il faut couvrir les cages pendant la nuit, et si les portes sont grillagées, — comme elles doivent l'être pour l'aération — on doit mettre un contrevent tous les soirs; sans cela les petites bêtes meurent de congestion; on les garantit aussi beaucoup en leur donnant une bonne litière où ils se mettent, au chaud et évitent ainsi les refroidissements mortels.

D'ailleurs l'économie de la litière est un grand tort, car le fumier produit est le meilleur que l'on connaisse pour le potager.

En un mot, en tout temps, nourriture variée et saine, bonne hygiène, tout est là!

Amélioration des Vins vieux usés ou malades

PAR LE REPASSAGE SUR LE MARC FRAIS

En fin de campagne vinicole, il n'est pas rare d'avoir dans les caves une certaine quantité de vins ayant perdu quelques-unes de leurs qualités, sous l'action du vieillissement ou des maladies microbiennes.

Pour rendre ces vins marchands, il importe de leur donner la couleur, le bouquet et la fraîcheur qui leur manquent.

On arrive facilement à ce résultat, en ce moment, par leur repassage sur du marc frais, par leur mélange à des lies fraîches ou à des vins de presse, et par des coupages judicieux. Lorsque les vins sont atteints de maladies microbiennes, il est prudent, quand on le peut, de les pasteuriser avant de procéder au repassage sur le marc.

Quand il s'agit simplement de rajouter un vin usé, le repassage sur du marc frais, bien sain, réussit toujours.

Cette opération permet au vin vieux de se mélanger, par diffusion, au vin nouveau contenu dans le marc et de s'enrichir des matières constitutives solubles renfermées dans les rafles et les pellicules: couleur, tannin, alcool, acides divers, etc.

A défaut de marc, on arrive à un résultat presque identique par un coupage avec du vin de presse ou même du vin de cuve nouveau.

Si le vin à traiter a contracté quelque mauvais goût: moisi, pourri, sec, etc., il faut, avant de le repasser sur le marc, enlever ces mauvais goûts en employant soit de la bonne huile d'olive (demi-litre par hectolitre de vin), soit de la farine de moutarde (de 10 à 60 gr. par hectolitre), soit encore du marc de café et la poudre d'iris de Florence, (250 gr. de marc de café et 15 gr. de poudre d'iris par hectolitre).

Une fois le mauvais goût disparu, on fait passer le vin sur le marc où il achève de se bonifier et s'enrichissant des principes utiles qu'il contient.

Lorsque les mauvais goûts sont peu prononcés, on peut les enlever en faisant fermenter le vin.

La fermentation, en provoquant un dégagement abondant d'acide carbonique, a pour effet d'entraîner en même temps les principes volatils constituant les mauvaises odeurs et les mauvais goûts, et partant de faire disparaître ces derniers, sinon en totalité, du moins en grande partie.

Il y a lieu aussi de signaler l'action améliorante de la levure vinique sur les mauvais goûts. Elle agit à la fois par son pouvoir réducteur énergétique et par son pouvoir destructif des diastases d'origine microbienne.

Grâce à cette action, il est permis dans la majorité des cas, d'améliorer sensiblement les vins atteints d'amertume ou de tourne.

A défaut de marc de vendange, on pourra améliorer ces vins en les traitant par des lies fraîches.

On introduira celles-ci dans le fût où on aura versé le vin au préalable; avec 20 à 30 litres de lies on pourra traiter une pièce de vin. On fouettera vigoureusement les lies avec le vin à plusieurs reprises, puis on laissera reposer et on soutirera.

Dans le cas où l'on ne pourrait disposer ni de marc ni de lies dans les conditions indiquées, il faudra, après avoir mis le vin dans un fût préalablement bien méché, l'additionner de 25 grammes d'acide tartrique et de 10 grammes de tannin par hectolitre et d'un sirop de sucre. On disposera ensuite le vin à traiter dans un local ayant une température de 20 degrés pour provoquer la fermentation. Un bon collage effectué trois fois la fermentation finie terminera l'opération.

Quand on voudra faire fermenter des vins malades, il sera bon de les filtrer avant, pour séparer les bactéries qui pourraient nuire à la fermentation vinique et à la qualité du vin par la suite.

Les vins aligres peuvent être sérieusement améliorés par le repassage sur du marc frais. Chaque fois qu'il est possible de les pasteuriser, il ne faut pas négliger ce traitement. On neutralise ensuite l'acide acétique par une base, généralement le tartarate neutre de potasse, et on passe le vin sur le marc. Quand il n'est pas possible de pasteuriser, on se contente de neutraliser l'acide acétique, puis on introduit le vin dans la cuve contenant le marc; on laisse le tout fermenter pendant 4 à 5 jours, et on soutire après dans des fûtailles méchées.

Le vin ainsi traité devra être consommé immédiatement, car le ferment de la piqure n'étant pas tué, travaillera de nouveau à la formation de l'acide acétique dès qu'il se trouvera dans un milieu favorable.

En prenant certaines précautions, on peut facilement conserver ces vins jusqu'aux premières chaleurs. Il s'agit de les loger dans des fûtailles bien méchées que l'on tiendra bien pleines par de fréquents tournages.

J. ARTIGALA, Diplômé de la Ferme-Ecole de l'Aude.

Bibliographie

Le TOUR DE FRANCE. GUIDE DU TOURISTE EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE. Sommaire du N° 8 (15 janvier) Metz (Première partie) La Ville d'Épernay, Emile Imzalin; Saint-Germain-L'Anxerroy, J.-K. Hübsmans; La Basses-Touraine et ses légendes, Jacques Rougé.

Les quinze jours du Tour de France (Du 1^{er} au 15 Janvier) SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ DE 12 PAGES. Le Tour de France alpiniste, Commandant Koenig. — Le Tour de France athlétique et sportif, F. Fos. — Le Tour de France automobiliste, L. Miral. — Le Tour de France géographique, P. Risson. — Le Tour de France photographique, Ch. Géliaux. — Le Tour de France traditionnelle, De Beaurepaire-Froment. — Le Tour de France scientifique, G. Galtier-Boissière. — Le Tour de France et le Tourisme, R. de Souza. — Le Tour de France et la Femme, Comtesse Marfa.

Prix d'un TOUR DE FRANCE et de son supplément: 28 pages, 100 illustrations, 50 centimes.

En vente chez tous les libraires et dans les bibliothèques de chemins de fer.

Prix de l'abonnement: (Y compris les numéros de luxe trimestriels, accompagnés

de l'Album « Coins de France » France, 1 an 12 fr., six mois 7 fr. — Étranger, 1 an 18 fr., six mois 10 fr.

Le Globe Trotter

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc.

Automobilisme et politique, Talloires. — Le droit d'asile dans les mosquées, Mérim. — Le « Globe Trotter » à travers le Monde: A Port-Arthur. La mystérieuse tour de Moulken. Ces bons cartographes, G. J. — Jacques Rozier. Histoire d'un Robinson français. (Illustrations d'Holewinsky) (suite), G. de Wailly. — Visite à un Kouzoukoun, Villatard de Laguerie. — Les Barreros, G. Dalsène. — Dans les gorges de la Sèche, H. M. Bastia. — Vers l'ouest de Minicoy. Récit d'aventures vécues. (Illustr. de Tiffani) (suite), C. Festi. — Les têtes de Toha. — Curiosités naturelles: Le Chamlydour de King. Le sphex des sables. — Voyages de nos Lettours: Un panorama ambulant. Les hommes qui tricotent. — Les races humaines par la plume et par l'objectif. Les Sakalaves, G. D. — Nos Concours, Concours N° 157 (Géographie circulaire), Soixante prix. Résultats du Concours N° 152 (Les arbres du chemin), Lauréats, M. Sphinx.

Le BON JOURNAL Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 12 Janvier 1905.

V. Nacla; Chronique. — Pontevreux: Parker Mason des fantaisies. — Jean Berthery: Les trois filles de Pieter Waldorp (suite). — Mathilde Alanic: Ma cousine Nicole (suite). — Capitaine Daurit: La guerre fatale (suite). — François Deschamps: Au plat d'étain. — Jean Pommerol: Maroucha (suite). — Variétés: Petite correspondance.

Paris, départements, Algérie et Tunisie; six mois 8 fr., un an 15 fr. — Étranger, union postale: six mois 10 fr., un an 18 fr. — On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Bulletin Financier

Le marché des fonds d'États français et étrangers continue à montrer des dispositions favorables. Les cours ont encore progressé par le fait de demandes suivies. Notre 3% a passé de 97,92 à 98,05. Nous retrouvons le Comptoir d'Escompte à 636; le Crédit Foncier à 721 et le Crédit Lyonnais à 1.165. Nos chemins n'ont pas varié: le Lyon à 1.348 le Nord à 1.767, le Midi à 1.348. Le Suez sans changement clôture à 4.590. Le Rio à 1.574; la Briansk à 477 et la Sosnowice à 1.650 n'ont pas varié. Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure s'avance à 90,57; l'Italienne cote 103,90; le Portugais 64,20. Le Russe consolidé est demandé à 89,90; le 3% 1891 à 73,05. Le Turc progresse à 88,35; la Banque Ottomane 591. Au comptant, les chemins de fer du Congo supérieur, aux grands Lacs africains se sont traités à 298 et 299. En Banque, nouveau progrès de la Capillias Cooper à 42,50.

Vente d'un fonds de Commerce

On fait savoir à ceux qu'il appartiendra, que suivant acte passé devant M^{re} LESCALE, notaire à Cahors, le 10 janvier 1905, M. André LARROQUE, charbon-carrossier, demeurant à Cahors, rue Pellegri, N° 11, a vendu son fonds de charbonnage et de carrosserie à M. Calixte LADES, charbon-carrossier, demeurant à Cahors, rue du Portail-des-Augustins, N° 6, moyennant un prix qui sera remis au vendeur dix jours après la présente insertion, s'il n'est survenu, d'ici là, aucune opposition.

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du Bureau de Cahors du 11 Juin 1903).

Étude de M^{re} C. AUTEFAGE

AVOUÉ Y DEMENTRI

demande en séparation de biens

D'un exploit du ministère de M^{re} LUC, huissier à Mœtécou, en date du dix Janvier 1905, enregistré, il appert que la dame Marie TEYSSEBRE, épouse du sieur Cyprien BABOULENE, ménagère, domiciliée avec son dit mari à Timbaud, section de Lohrie, commune de Saint-Laurent, a formé sa demande en séparation de biens contre son dit mari, et que M^{re} AUTEFAGE, avoué près le Tribunal civil de Cahors, a été constitué pour la demanderesse sur la dite assignation.

Pour extrait, certifié conforme par moi, avoué soussigné, A Cahors, le 11 Janvier 1905.

C. AUTEFAGE.

BOURSE DE PARIS RENTES ET ACTIONS

Table with financial data including Au Comptant et à Terme, 3% 1905, 3% 1906, 4% 1905, 4% 1906, 5% 1905, 5% 1906, 5% 1907, 5% 1908, 5% 1909, 5% 1910, 5% 1911, 5% 1912, 5% 1913, 5% 1914, 5% 1915, 5% 1916, 5% 1917, 5% 1918, 5% 1919, 5% 1920.

Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 23 25 à 23 50; fév. 23 75 à 24; mars-avril 24 25 à 24 50; 4 de mars 24 50 à 24 75; 4 de mai 24 25 à 24 50. Cir.: »». Liq.: 30,500.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 93

LES DRAMES DU CŒUR. — Dites-la donc. — C'est cet homme qui a ma fortune entre les mains et qui gère mes intérêts. Mon père étant revenu, je vais aller lui demander mon compte; il ne se défie pas de moi, et j'espère apprendre quelque chose.

— Dites-la donc. — C'est cet homme qui a ma fortune entre les mains et qui gère mes intérêts. Mon père étant revenu, je vais aller lui demander mon compte; il ne se défie pas de moi, et j'espère apprendre quelque chose.

à six heures d'ici, en passant par Corbeil. — A Yerres! s'écria Hélène. — Oui, connaissez-vous ce pays? — Sans doute; n'est-ce pas là où se trouve le couvent des Camaldules? — Précisément. — Et vous dites que M. Rupert a une propriété de ce côté? — Juste en face du couvent. Une fort belle maison dont les jardins vont jusqu'à la rivière.

va; Gontran, le commandant et le marquis, tous trois anxieux, attendaient au salon l'apparition de mademoiselle de Champceuil. — A neuf heures, on envoya un domestique lui demander si elle était prête. Elle répondit que oui, et un instant après, Gontran poussait un cri de surprise, et le commandant étouffait un juron en voyant entrer dans le salon une jeune femme du costume de Saint-Benoît.

— Bravo! — Le marquis voulait des explications plus détaillées. — Mon père, dit sérieusement Hélène, restez ici et défendez à vos domestiques de recevoir qui que ce soit. Dans quelques jours nous serons de retour. Adieu et bon espoir.

« Le père nous bénira ce soir, soyez prête. » — « Gontran de Chavenay. » — C'est singulier, dit-il. — Qu'avez-vous donc? — C'est ma signature. — Et votre écriture? — Mon écriture, oui... et cependant non... C'est étrange... l'écriture doit être contrefaite... D'ailleurs, je suis certain de n'avoir pas écrit ce billet.

Excursions aux stations thermales et hivernales
Des Pyrénées et du Golfe de Gascogne
Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)
Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés tou-

te l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.
Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME
Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

BOURGET DENTISTE
9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

(SERVICE D'HIVER 1904-5)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos																				
17					5 (1)					23 (3)					35					1125										
DIRECT.					EXPRESS.					EXPRESS.					DIRECT.					OMNIBUS										
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.					1 ^{re} class.					1 ^{re} class.					1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.					1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.										
PARIS (Aust.)	départ.	3	10	31	9	12	11	14	—	TOULOUSE	d.	1	2	43	3	18	5	45	8	40	9	16	6	5	7	28	12	49	7	14
LIMOGES	départ.	3	4	38	3	11	9	2	—	MONTAUBAN	d.	1	49	3	37	4	32	7	30	9	31	10	53	7	20	6	10	1	7	18
BRIVE	départ.	3	34	4	46	3	20	9	29	CAHORS	arr.	2	45	4	38	6	42	9	21	10	30	12	34	9	4	7	16	1	7	26
Gignac-Cressensac	départ.	6	35	6	33	4	52	12	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC	arrivée.	7	40	7	39	5	35	2	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULÈS	départ.	7	52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	—	8	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac	—	8	19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON	—	8	31	8	8	6	2	2	56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Olar	—	8	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	—	8	51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyril	—	9	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	—	9	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Espère	—	9	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS	arrivée.	9	32	8	47	6	38	3	57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts	départ.	9	41	8	53	6	43	4	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Clémons	—	10	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Labenque	—	10	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaussade	—	10	45	9	35	7	20	4	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN	arrivée.	11	19	10	2	7	46	5	55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE	arrivée.	12	13	10	49	8	38	7	51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS